



SUD Éducation Alsace
c/o Solidaires - Maison des Syndicats
1 rue Sédillot – 67000 STRASBOURG
03.67.15.28.80

sudeducalsace@gmail.com – sudeducalsace.info

Déclaration liminaire du syndicat SUD Éducation Alsace à la CAPA « avancement d'échelon » du mercredi 17 janvier 2018

Nous l'avons dit par le passé et nous le redisons ici, la réforme de l'évaluation des enseignants, mélange d'avancées minimales et de renforcement d'une logique de mise en concurrence des collègues, ne peut-être satisfaisante.

A priori, elle permettra enfin à tous d'être évalués au même moment de leur carrière, même si seul un recul de quelques années nous permettra de dire si cette volonté affichée se traduira dans les faits. En revanche, elle reste une évaluation hiérarchique dont le principal objectif est de mettre en place des avancements de carrière différenciés en fonction d'un mérite supposé. Par ailleurs, nous constatons sur le terrain depuis septembre que la mise en place des rendez-vous carrière, plus solennels que les inspections du passé, renforce encore le stress face à l'évaluation des collègues qui, à la lecture de la circulaire académique, ont bien compris qu'on leur demandait avant tout de se vendre : "Vous restez libre de mettre à notre disposition tout autre support qui permettra de valoriser votre travail (documents pédagogiques, cahiers d'élèves des différentes classes, progressions, évaluations et outils d'évaluation, projets, CV, lettre de mission...)". Cette logique est encore renforcée par la création de la classe exceptionnelle, sorte de carotte qu'on agite devant des collègues qu'il faudrait peut-être arrêter de prendre pour des ânes. Quant à l'amélioration de l'accompagnement des personnels décrétés en difficulté, nous restons dans l'expectative, tant les retours qui nous parviennent font état de procédés infantilisants et générateurs de mal-être au travail.

Autant dire qu'avec ce mode d'évaluation qui semble servir avant tout à récompenser pour sa fidélité une supposée élite professorale plus ou moins inféodée à sa hiérarchie, nous sommes encore loin de l'avancement unique et de l'évaluation-conseil par les pairs que nous appelons de nos vœux. C'est pour toutes ces raisons que, comme chaque année, nous siégeons aujourd'hui afin d'observer les opérations mais nous avons boycotté le groupe de travail préparatoire à cette commission paritaire.